



Déclaration liminaire des fédérations des Finances

CNAS du 31 mai 2023

Une mobilisation historique contre la réforme des retraites, injuste et brutale, a lieu en France depuis le début de l'année. Une très large majorité de la population continue de rejeter ce recul social. Les organisations syndicales restent unies contre ce projet et appellent ensemble à une nouvelle journée de grèves et de manifestations sur l'ensemble du territoire le 6 juin prochain, en soutien à la proposition de loi supprimant l'âge légal et l'accélération de l'allongement de la durée de cotisation.

Dans un contexte de forte inflation, en parallèle à la nécessaire augmentation des salaires, des retraites et pensions, des minimas sociaux et des bourses d'études, l'action sociale, quel que soit son niveau, doit pouvoir réellement répondre aux besoins des personnels, qu'ils soient actifs ou retraités. Cela commence par entendre et prendre en compte les revendications portées par les représentants des agents car ce sont leur voix que nous portons !

Le 10 mai, les Fédérations des Finances ont écrit aux ministres MM. LEMAIRE et ATTAL afin de les interpeller sur ce que doit être le dialogue social. Il est impossible que celui-ci continue d'être mené comme il l'est depuis des années :

- des instances où tout est déjà ficelé et où seules des évolutions marginales ou formelles sont envisageables,
- la multiplication de groupes de travail « au kilomètre » ne permettant pas un réel échange, mais réduisant un dialogue social soutenu à un nombre élevé de réunions,
- la difficulté d'avoir des négociations qui apportent des avancées pour les agents.

Les représentants en CNAS que nous sommes exigeant :

- que le CNAS joue pleinement le rôle qui lui est dévolu, c'est-à-dire l'instance politique qui décide, organise et gère l'action sociale du ministère,
- que les groupes de travail permettent une réelle évolution entre l'état du dossier avant et après la réunion, ce qui signifie que les représentants des agents doivent être non seulement écoutés mais entendus !

La restauration collective et le logement, pour ne citer que ces points, sont des aspects essentiels de la vie des agents du ministère. Il est intolérable que des agents ne puissent pas se loger convenablement, notamment dans des métropoles à forte tension, pour des questions de budget et/ou de disponibilités de logements sociaux.

Il est intolérable que des agents ne puissent accéder à une offre de restauration collective, équilibrée et à des tarifs sociaux, sur l'ensemble du territoire, alors que nombre d'entre eux ne peuvent assumer financièrement qu'un seul repas complet par jour.

En conséquence, la restauration collective doit faire l'objet d'un nouveau cycle de discussions. Celui-ci

doit être enfin lancé au plus tôt, et non pas en fin d'année. Il s'agit d'un sujet à traiter urgemment ! Nous exigeons que la valeur faciale du titre-restaurant soit revalorisée.

S'agissant des dernières élections professionnelles de décembre 2022, les délégations des représentants des personnels dans les CDAS ont été renouvelées. Habituellement, vous prévoyez une formation pour les nouveaux membres du CDAS. Les Fédérations des Finances demandent que celle-ci soit dispensée le plus rapidement possible à tous les membres, qu'ils soient anciens et nouveaux, et que le support ne comporte pas que les prestations et les associations mais également qu'elle aborde le fonctionnement d'un CDAS, l'utilisation des crédits d'action locale et le nouvel organigramme régional.

Nous voulons également des précisions sur la vente des résidences EAPAF et le montant du reversement pour le budget de l'action sociale, afin de discuter de l'utilisation de ces fonds.

La réforme du réseau, que nous avons condamnée, n'apporte aucun plus aux agents du ministère et dégrade les conditions de travail des personnels des délégations. Nous attendons des réponses urgentes sur ces sujets.

De plus, la gouvernance est toujours en discussion alors que ce dossier a été lancé en mai 2018. Par contre, améliorer la communication envers les agents et valoriser notre action sociale sont des enjeux en termes d'attractivité et de pouvoir d'achat.

L'action sociale ministérielle est indispensable pour les agents du ministère. Nous voulons que l'instance qu'est le CNAS les entende enfin. Pour les Fédérations des Finances, cela commence par une véritable écoute et une prise en compte des revendications de leurs représentants.